



Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal le lundi 27 juin 2022, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mmes Catherine Faucher et Pascale Poulin, MM. François Cournoyer, Martin Cournoyer, et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt #405-22 décrétant une dépense et un emprunt de 148 500 \$ pour prolonger le réseau d'aqueduc sur la rue Chambly.
- 4- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION #148-22

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin
Appuyée par : M. le conseiller François Cournoyer

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt #405-22 décrétant une dépense et un emprunt de 148 500 \$ pour prolonger le réseau d'aqueduc sur la rue Chambly

M. le conseiller Michel Roy donne avis de motion et dépose un projet de règlement d'emprunt #405-22 décrétant une dépense et un emprunt de 148 500 \$ pour prolonger le réseau d'aqueduc sur la rue Chambly.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité au www.saintevoireresorel.qc.ca.

RÉSOLUTION #149-22

4. Levée de l'assemblée :

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer
Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.